

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À LA QUESTION ÉCRITE DE MONSIEUR VINCENT HENNIN, DÉPUTÉ (GROUPE PCSI), INTITULÉE « MIDI ACTIF : LES FRANCS-MONTAGNARDS PAS CONCERNÉS ? » (N° 2849)

Le Gouvernement a pris connaissance de la question écrite susmentionnée et répond comme suit aux questions posées.

En préambule, les termes utilisés pour désigner des personnes s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.

1. *Peut-il nous communiquer les différentes statistiques annuelles d'inscription et de fréquentation des cours organisés dans le cadre de Midi actif depuis 2006 et à ce jour ?*

Le tableau ci-après présente les sessions Midi actif ainsi que le nombre de participant-e-s de 2006 à 2016 par district. En moyenne, 330 participant-e-s par année suivent des cours Midi actif.

Cycle	Session	Participants	Delémont	Franches-Montagnes	Porrentruy	Total
1	Automne 2006	76	34	16	26	290
2	Printemps 2007	106	56	0	50	
3	Été 2007	108	73	0	35	
4	Automne 2007	108	70	8	30	245
5	Printemps 2008	84	33	0	51	
6	Été 2008	53	42	5	6	
7	Automne 2008	79	39	12	28	254
8	Janvier – mars 2009	120	63	8	49	
9	Avril – juillet 2009	55	31	8	16	
10	Septembre – décembre 2009	113	59	9	45	239
11	Janvier – juin 2010	126	83	6	37	
12	Septembre – décembre 2010	193	127	5	61	361
13	Janvier – avril 2011	168	104	0	64	
14	Septembre – décembre 2011	223	133	13	77	448
15	Janvier – avril 2012	225	129	8	88	
16	Septembre – décembre 2012	234	134	9	91	387
17	Janvier – avril 2013	153	81	0	72	
18	Septembre – décembre 2013	197	107	-	90	357
19	Janvier – avril 2014	160	90	-	70	
20	Septembre – décembre 2014	215	124	-	91	373
21	Janvier – avril 2015	158	97	-	61	
22	Septembre – décembre 2015	185	102	-	83	344
23	Janvier – avril/mai 2016	159	81	-	78	
24	Septembre – décembre 2016	197	104	-	93	

3'298

2. *Par qui et comment ces cours sont-ils organisés ? Quels sont les impératifs financiers et quotas minimums participatifs requis ?*

Depuis la première session en 2006, les cours Midi actif sont organisés par l'Office des sports de la République et canton du Jura et par la Fondation O².

Dans le détail, l'Office des sports gère les inscriptions, la réservation des installations sportives nécessaires et la comptabilité, alors que la Fondation O² s'occupe de la communication du projet (brochure, affiche, communiqué de presse). La recherche des animateurs sportifs est effectuée conjointement ainsi que la diffusion des visuels promotionnels.

Les dépenses imputées au programme Midi actif doivent en principe s'équilibrer avec les recettes sur un même exercice comptable. Le budget des cours Midi actif est imputé à l'Office des sports. En cas de déficit, la Fondation O² peut soutenir financièrement ce programme.

Dans la mesure du possible, les cours Midi actif ont lieu dans des installations sportives mises gratuitement à disposition. Pour certaines activités telles que le tennis, le badminton ou le yoga, il faut louer des installations sportives spécifiques.

Le nombre minimal d'inscriptions a été fixé à cinq. En dessous de ce seuil, le cours Midi actif est annulé.

3. *Dans le cas franc-montagnard ces cours étaient organisés au Noirmont et par la suite à Saignelégier avant leur abandon en 2015. Quelles sont les raisons du choix du Noirmont et ensuite du déménagement à Saignelégier ? En quelle année a eu lieu ce changement stratégique ?*

Le choix du Noirmont ne répond pas à des critères stratégiques mais à une opportunité : disponibilité de la salle de sport et contact avec une entreprise intéressée par le concept des cours Midi actif. Au Noirmont, les cours Midi actif se sont déroulés de la session d'automne 2006 à la session de janvier à juin 2010. Malheureusement, ceux-ci n'ont pas rencontré le succès escompté et ont dû être annulés à plusieurs reprises. Dans ce contexte, les organisateurs ont décidé de mettre sur pied les cours Midi actif à Saignelégier dès la session de septembre à décembre 2011 afin d'essayer d'augmenter la participation. Malgré l'organisation d'un cours Midi actif fitness : renforcement musculaire et cardio-vasculaire de 2011 à 2014, en collaboration avec le fitness du Centre de loisirs des Franches-Montagnes, le nombre d'inscriptions n'a pas augmenté de manière significative mais était relativement proche du seuil minimal voir en-dessous.

4. *Causant divers problèmes dans un premier temps par une organisation en soirée, le créneau de midi recueille actuellement tous les suffrages. Dans le cas franc-montagnard, Midi actif a-t-il été victime d'une concurrence ? Si oui, laquelle ?*

La pause de midi est en effet un créneau important pour les activités physiques et le sport. Les prestataires spécialisés dans le sport ont donc progressivement adapté leur offre et proposent ainsi des cours durant ces heures. A l'instar des autres fitness jurassiens et/ou des moniteur-trice-s privé-e-s jurassien-ne-s, le Centre de loisirs des Franches-Montagnes propose ainsi des activités à ce moment-là.

Les cours Midi actif ne sont pas une offre concurrente, mais une offre complémentaire. Le but des cours Midi actif est de proposer des activités physiques et sportives aux personnes de plus 16 ans pendant la pause de midi pour leur donner ou redonner l'envie de bouger et parfois de découvrir des loisirs méconnus. Dans l'idéal, les participant-e-s pourraient ensuite poursuivre l'activité en s'inscrivant dans une entité sportive (clubs ou sociétés de sport) ou de manière privée si cela leur plaît.

5. *Le manque d'intérêt évoqué a-t-il été analysé ? A-t-on essayé d'améliorer la visibilité de l'offre ? Quels moyens sont engagés afin de toucher toutes les personnes susceptibles d'être intéressé-e-s ?*

L'Office des sports et la Fondation O² n'ont pas cherché formellement les causes de ce manque d'intérêt. Après plusieurs annulations ou relances afin d'avoir le nombre minimal de participant-e-s, les organisateurs ont arrêté de proposer des cours Midi actif aux Franches-Montagnes.

Les moyens engagés dans la promotion, la communication et la diffusion des informations relatives aux cours Midi actif sont étendus et variés : courriels, sites internet, brochures, affiches et communiqués de presse. Dans le détail, les anciens participant-e-s Midi actif, les centres de sport, les pharmacies, les cabinets de médecins, de physiothérapeutes et d'ergothérapeutes sis sur le territoire cantonal sont contactés et reçoivent chaque année, le cas échéant, des brochures et des affiches. Il y a quelques années, un envoi à toutes les entreprises jurassiennes avait également été effectué. Par ailleurs, les médias jurassiens relaient souvent par l'intermédiaire d'articles ou d'émissions l'offre des cours Midi actif. Lorsque certains cours Midi actif sont organisés en partenariat avec une institution (par exemple l'université populaire), les moyens de diffusion du partenaire sont également employés. Les moyens engagés pour promouvoir les cours Midi actif semblent donc être suffisants.

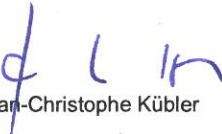
6. *L'idée de tenter de lancer malgré tout un programme chaque année aux Franches-Montagnes est-elle une utopie ?*

Non, l'Office des sports et la Fondation O² sont ouverts à la discussion et prêts à relever ce défi malgré les difficultés rencontrées par le passé.

Delémont, le 6 décembre 2016

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
Le Chancelier d'Etat


Jean-Christophe Kübler